

# SG DIVERSIFIE FRANCE 85

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/12/2022

ACTION ■

Article 8 ■

## Données clés (Source : Amundi)

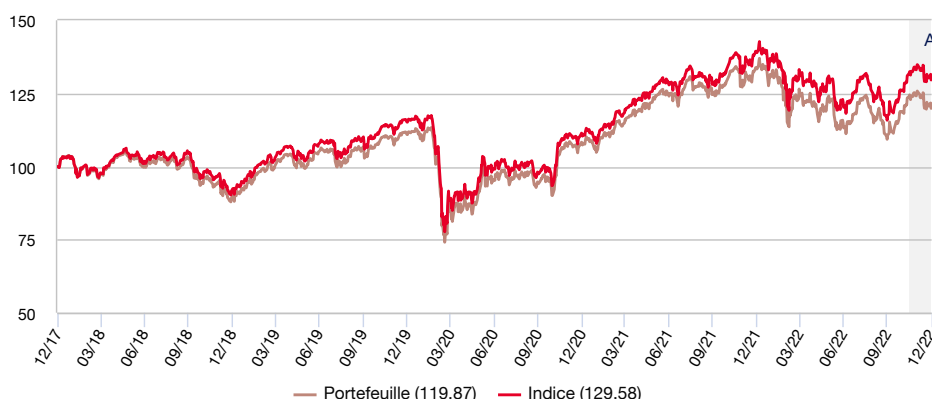
Valeur Liquidative (VL) : **67,84 (EUR)**  
Date de VL et d'actif géré : **30/12/2022**  
Code ISIN : **FR0010286740**  
Actif géré : **166,42 (millions EUR)**  
Devise de référence du compartiment : **EUR**  
Devise de référence de la classe : **EUR**  
Indice de référence : **100% CAC ALL TRADABLE**

## Objectif d'investissement

SG Diversifié France 85 est nourricier du fonds Amundi France Engagement qui investit principalement dans des entreprises françaises offrant un potentiel d'appréciation issu de leur profil de croissance et/ou de leur valorisation attractive. Un dialogue actionnarial est engagé avec ces sociétés afin de les encourager à améliorer leurs pratiques ESG. La stratégie d'engagement mise en œuvre par le fonds est basée sur 3 piliers : un dialogue actionnarial facilité par une proximité géographique qui facilite les échanges, un actionnariat moyen/long-terme, et une intégration de l'engagement au sein même du processus de sélection de valeurs. La stratégie du fonds relate les thèmes d'engagement prioritaires d'Amundi. L'objectif d'investissement est de surperformer l'indice de référence, le CAC All Tradable, par une gestion active de convictions, basée sur une approche combinée d'analyses fondamentale d'une part et extra-financière qui s'appuie sur une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) d'autre part. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Cette notation sert de base au dialogue engagé avec les entreprises pour cibler les pratiques ESG à améliorer. L'approche extra-financière du fonds, promouvant le dialogue, combine donc plusieurs approches : exclusion normative et sectorielle, « Best-in-Class », « amélioration de note » et d'engagement afin d'encourager les sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG. Cette gestion socialement responsable vise ainsi à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : A compter du 17 novembre 2022 ce fonds devient nourricier.

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

| Depuis le    | Depuis le<br>31/12/2021 | 1 mois<br>30/11/2022 | 3 mois<br>30/09/2022 | 1 an<br>31/12/2021 | 3 ans<br>31/12/2019 | 5 ans<br>29/12/2017 | Depuis le<br>02/01/1990 |
|--------------|-------------------------|----------------------|----------------------|--------------------|---------------------|---------------------|-------------------------|
| Portefeuille | -10,11%                 | -4,30%               | 8,31%                | -10,11%            | 8,10%               | 19,87%              | 313,49%                 |
| Indice       | -6,74%                  | -3,51%               | 10,43%               | -6,74%             | 12,54%              | 29,58%              | 606,79%                 |
| Ecart        | -3,37%                  | -0,79%               | -2,13%               | -3,37%             | -4,44%              | -9,71%              | -293,30%                |

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

|              | 2022    | 2021   | 2020   | 2019   | 2018   | 2017   | 2016   | 2015   | 2014   | 2013   |
|--------------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Portefeuille | -10,11% | 24,23% | -3,19% | 23,08% | -9,91% | 9,44%  | 4,44%  | 9,41%  | 1,03%  | 17,55% |
| Indice       | -6,74%  | 25,87% | -4,13% | 24,51% | -7,53% | 9,86%  | 6,84%  | 9,68%  | 1,91%  | 18,04% |
| Ecart        | -3,37%  | -1,64% | 0,94%  | -1,43% | -2,38% | -0,42% | -2,40% | -0,27% | -0,88% | -0,49% |

### Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



➡ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

➡ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

|                            | 1 an   | 3 ans  | 5 ans  | 10 ans |
|----------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Volatilité du portefeuille | 17,73% | 19,50% | 16,65% | 15,54% |
| Volatilité de l'indice     | 17,88% | 19,09% | 16,30% | 15,04% |
| Tracking Error ex-post     | 1,43%  | 1,35%  | 1,13%  | 1,20%  |
| Ratio d'information        | -2,36  | -0,99  | -1,40  | -1,05  |
| Ratio de Sharpe            | -0,58  | 0,15   | 0,24   | 0,40   |
| Beta                       | 0,99   | 1,02   | 1,02   | 1,03   |

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

## ACTION ■

**Commentaire de gestion****Stratégie d'engagement**

A l'issue de deux semaines de négociations, la COP15, qui s'est tenue à Montréal, s'est achevée le 19 décembre. Plus de 190 Etats sont parvenus à l'Accord « Kunming Montréal » qui permet l'établissement d'un nouveau cadre mondial pour la biodiversité à horizon 2030. Cet accord retient 23 objectifs et intègre un cadre de surveillance associé, avec des échéances fixées (2024 pour les plans de biodiversité des Etats ou 2026 pour un bilan global à mi-parcours). Les secteurs de la chimie et de l'agroalimentaire sont les plus impactés, car l'utilisation de pesticides est une cause importante de disparition de la biodiversité. A ce titre, lors de la COP15, parmi les mesures importantes se trouve la réduction de 50% des risques liés aux pesticides et aux produits chimiques hautement dangereux d'ici 2030. L'accord constitue la nouvelle feuille de route mondiale à horizon 2030 qui vient remplacer les Accords d'Aichi qui couvraient la période 2011-2020. Les mesures adoptées reposent d'une part sur les 17 engagements établis par la déclaration de Kunming en octobre 2021 qui a été adoptée dans le cadre de la première partie de la COP15. D'autre part, elles reposent sur d'autres objectifs retenus comme celui qui consiste à protéger 30% des terres et des mers d'ici 2030 vs 17% à ce jour. Un objectif ambitieux qui a été adopté dans le cadre de l'accord. En parallèle de ces tractations à l'échelle mondiale, nous avons activement poursuivi la politique d'engagement avec les sociétés françaises en rencontrant une vingtaine d'entre elles au cours du mois. Les sujets abordés, spécifiques à chaque société, ont été très diverses : le manque d'indépendance du conseil d'administration avec Ipsen et comprendre le turnover élevé chez ses employés, la nécessité pour Getlink de renforcer le pilier environnement avec notamment la nécessité de trouver une alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires, le besoin pour Carrefour de réduire le volume de déchets d'emballages et enfin l'engagement fort de Schneider qui proposera comme le souhaite Amundi une résolution « say on climate » à sa prochaine assemblée générale en 2023. Nous avons également dialogué avec Nexans ou encore Danone pour commencer à préparer les assemblées générales 2023.

**Contexte de marché**

Après 2 mois consécutifs de hausse, les marchés actions ont corrigé en décembre, principalement en raison du resserrement monétaire supplémentaire des banques centrales faisant craindre un ralentissement plus marqué de l'activité économique pour maîtriser l'inflation et des inquiétudes concernant la croissance chinoise. Cependant, au mois de décembre, la politique du zéro Covid de la Chine a finalement été modifiée au profit d'une transition vers un « vivre avec le Covid ». En zone euro, l'inflation totale s'est repliée à 10,1 % en glissement annuel en novembre, contre 10,6 % en octobre, tandis que l'inflation sous-jacente est restée élevée et inchangée à 5,0 %. Le ralentissement des prix de l'énergie, dont la hausse est passée de 41,5 % à 34,9 % sur 12 mois, est en grande partie responsable du repli de l'inflation en novembre. Dans ce contexte qui donne peu de visibilité, les secteurs des banques et assurances ont surperformé en raison de l'environnement de hausse de taux. Mais à l'inverse, le secteur de la technologie a marqué un fort repli expliqué par une valorisation élevée vis-à-vis des autres secteurs et par la baisse segment des semi-conducteurs.

**Performance du portefeuille**

Le portefeuille a sous-performé son indice de référence sur le mois de décembre. Les principaux contributeurs à la sous-performance sont EuroApi (qui a abaissé ses objectifs de revenus et de marges pour 2022 après la suspension temporaire des activités de production de prostaglandines à Budapest) et Worldline (qui a baissé, amplifiant le mouvement sectoriel de baisse du secteur technologie. Les bonnes performances de Sanofi (sous-pondéré en portefeuille) et l'absence de Safran ont également pesé négativement sur la performance relative du portefeuille. Les solides performances de Scor (confirmation d'un retour à la rentabilité en 2023), ALD (succès de l'augmentation de capital pour financer l'acquisition de Leaseplan qui va donner une nouvelle dimension au groupe) ou encore de la Compagnie de Saint-Gobain (confirmation d'un quatrième trimestre 2022 meilleur qu'attendu) n'ont pas suffi à compenser.

**Mouvements du portefeuille**

Plusieurs mouvements à signaler ce mois-ci dont notamment l'entrée sur l'équipementier pneumatique Michelin (la visibilité sur les bénéfices devrait s'améliorer sur 2023 après une année 2022 chahutée par les augmentations de coût) mais également un renforcement de quelques lignes en portefeuille comme Hermès (profil plus résilient que Kering) ou encore Pernod, Accor ou l'Oréal qui devraient bénéficier de la réouverture de la Chine. A l'inverse, Kering, autre valeur du luxe, a été allégée au sein du portefeuille en raison du manque de visibilité sur les ventes de la marque Gucci, amplifié par le départ du directeur artistique, mais également EssilorLuxottica qui paraît bien valorisée. D'autre part, la position en Stellantis a été soldée sur des craintes de pression sur les prix liées à la concurrence grandissante des acteurs chinois sur les véhicules électriques.

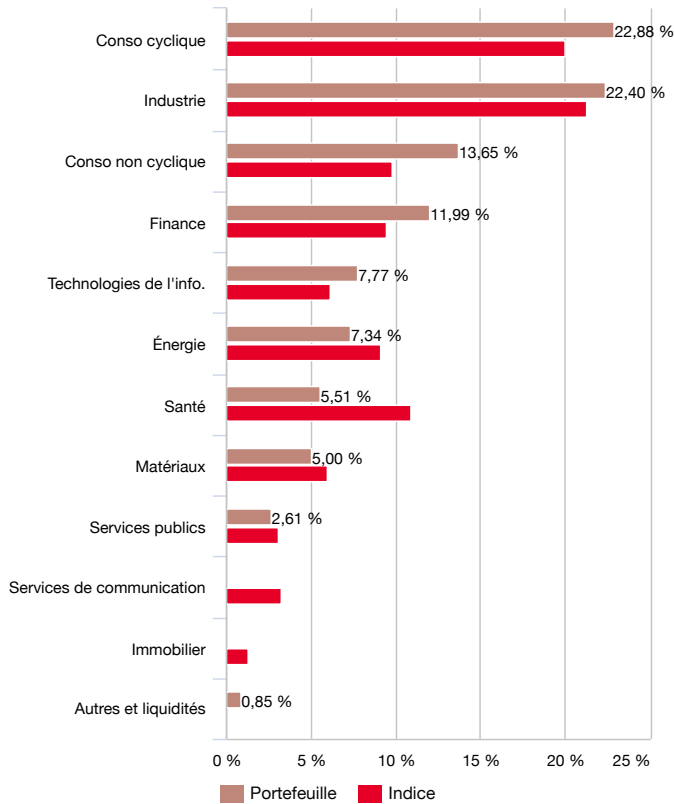
**Perspectives**

Le marché actions devra digérer la récession probablement nécessaire pour faire baisser l'inflation des salaires et l'inflation en général. Néanmoins, le cycle de resserrement monétaire global est déjà bien avancé et les valorisations semblent maintenant moins vulnérables. Du côté macroéconomique, l'impact de la remontée des taux sur la croissance et sur les bénéfices ne se fait pas encore totalement sentir. La baisse récente des prix de l'énergie augmente les chances d'un atterrissage en douceur. D'autre part, l'activité chinoise devrait se redresser plus rapidement avec l'arrêt de la politique zéro Covid et les fondamentaux du marché du travail et du secteur bancaire pourraient empêcher une profonde récession. Les perspectives sur la consommation et l'industrie s'amélioreraient également si les prix de l'énergie restaient à leurs bas niveaux actuels pendant un certain temps. Le marché actions n'est plus valorisé à la perfection, mais le positionnement doit rester prudent avec une neutralité valeurs cycliques/défensives et une présence sur le segment value. Les incertitudes quant à la magnitude de la récession impliquent plus de volatilité, mais cet environnement offre également des opportunités pour notre gestion active dans un contexte de dislocation des prix et des valorisations. De plus, afin de bénéficier de la combinaison de l'analyse à la fois fondamentale et extra-financière, la construction du portefeuille repose également sur l'engagement des sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG. Le portefeuille affiche donc un score ESG qui surpasse celui des 80% des entreprises les mieux notées de l'indice de référence, et dont les émissions carbone restent inférieures à celles de cet indice.

**Composition du portefeuille (Source : Amundi)**

## ACTION ■

## Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

## Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

|                                | Portefeuille  |
|--------------------------------|---------------|
| LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT | 9,53%         |
| TOTALENERGIES SE               | 7,34%         |
| L OREAL SA                     | 6,48%         |
| AIRBUS SE                      | 6,07%         |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE          | 5,19%         |
| AIR LIQUIDE SA                 | 5,00%         |
| BNP PARIBAS SA                 | 4,95%         |
| PERNOD RICARD SA               | 3,98%         |
| SANOFI                         | 3,97%         |
| HERMES INTERNATIONAL           | 3,74%         |
| <b>Total</b>                   | <b>56,24%</b> |

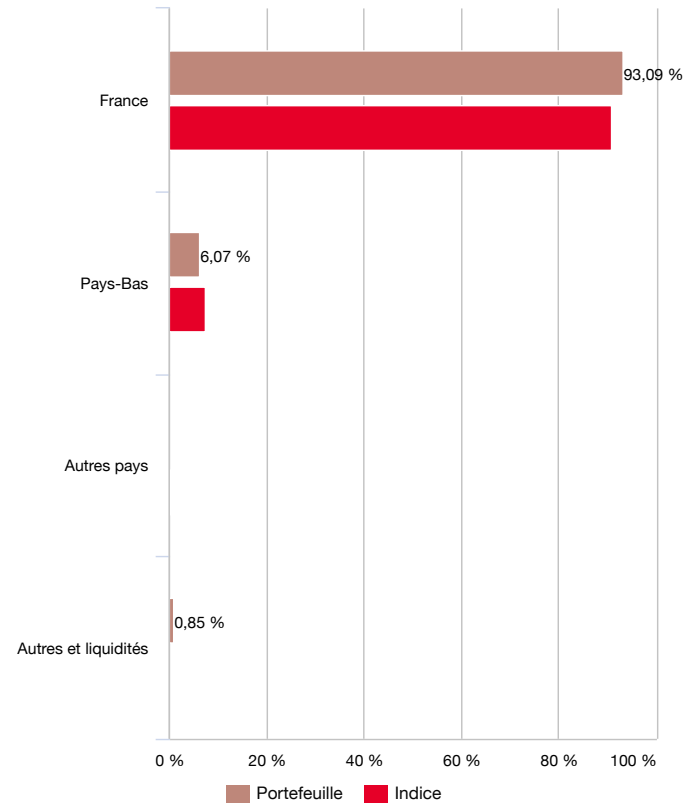
Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

## Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

|                            | Portefeuille  | Indice        | Ecart (P - I) |
|----------------------------|---------------|---------------|---------------|
| AIRBUS SE                  | 6,07%         | 3,85%         | 2,21%         |
| LA FRANCAISE DES JEUX SAEM | 2,03%         | 0,25%         | 1,78%         |
| PERNOD RICARD SA           | 3,98%         | 2,24%         | 1,74%         |
| L OREAL SA                 | 6,48%         | 4,76%         | 1,72%         |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT SA    | 2,61%         | 0,94%         | 1,67%         |
| ACCOR SA                   | 1,90%         | 0,25%         | 1,65%         |
| SOITEC                     | 1,71%         | 0,23%         | 1,49%         |
| BNP PARIBAS SA             | 4,95%         | 3,48%         | 1,46%         |
| WORLDLINE SA/FRANCE        | 1,87%         | 0,51%         | 1,35%         |
| DANONE                     | 3,19%         | 1,87%         | 1,32%         |
| <b>Total</b>               | <b>34,79%</b> | <b>18,39%</b> | <b>16,40%</b> |

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

## Répartition géographique (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

## Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 33

## Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

|                       | Portefeuille  | Indice        | Ecart (P - I)  |
|-----------------------|---------------|---------------|----------------|
| ESSILORLUXOTTICA SA   | 0,29%         | 3,13%         | -2,84%         |
| SAFRAN SA             | -             | 2,35%         | -2,35%         |
| SANOFI                | 3,97%         | 6,04%         | -2,07%         |
| STELLANTIS NV         | -             | 1,71%         | -1,71%         |
| ENGIE SA              | -             | 1,44%         | -1,44%         |
| TOTALENERGIES SE      | 7,34%         | 8,60%         | -1,25%         |
| STMICROELECTRONICS NV | -             | 1,24%         | -1,24%         |
| ORANGE SA             | -             | 1,02%         | -1,02%         |
| KERING SA             | 1,17%         | 2,10%         | -0,93%         |
| PUBLICIS GROUPE SA    | -             | 0,80%         | -0,80%         |
| <b>Total</b>          | <b>12,78%</b> | <b>28,43%</b> | <b>-15,65%</b> |

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

## ACTION ■

## Lexique ESG

## Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

## ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

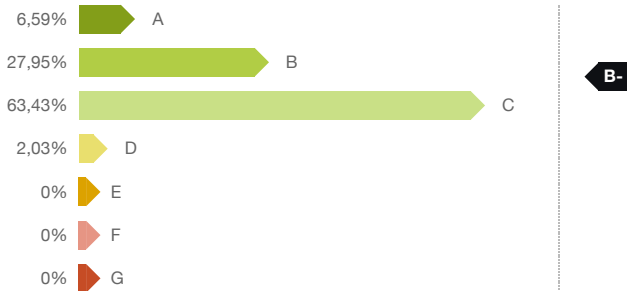
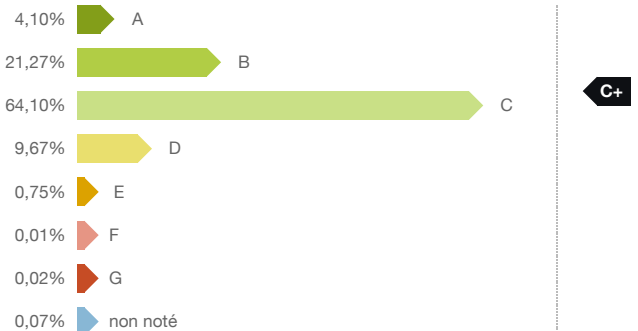


## Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

## Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>De l'univers de référence<sup>3</sup>

## Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

|               |    |
|---------------|----|
| Environnement | B- |
| Social        | B- |
| Gouvernance   | C- |
| Note Globale  | B- |

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)

|                                         |      |
|-----------------------------------------|------|
| Nombre d'émetteurs                      | 33   |
| % du portefeuille noté ESG <sup>2</sup> | 100% |

<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

## ACTION ■

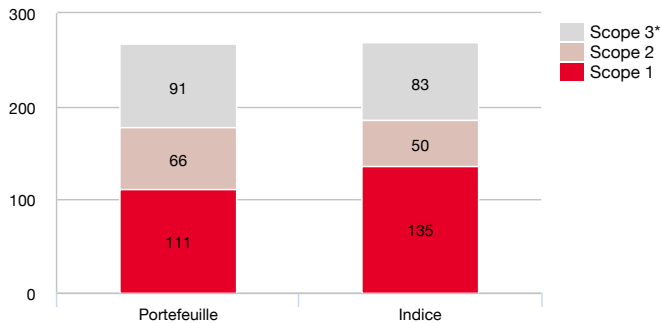
## Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement<sup>1</sup>

## Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO<sub>2</sub> / M€ (portefeuille/indice) : 268 / 269



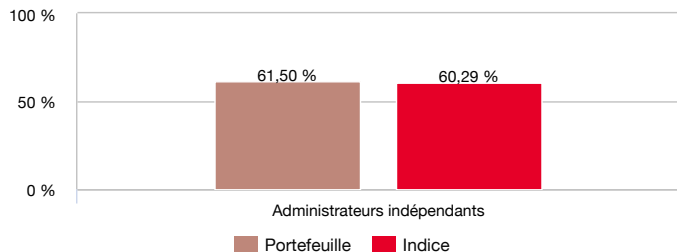
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

\* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,75% 99,84%

Gouvernance<sup>4</sup>

## Indépendance du Conseil d'Administration

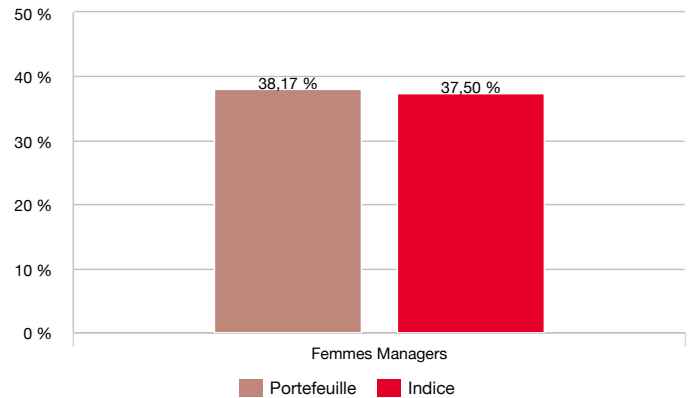


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 93,71% 95,25%

Social<sup>2</sup>

## Mixité des Managers

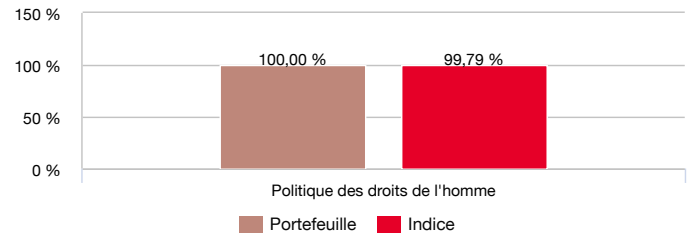


Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 89,76% 92,89%

## Respect des droits Humains

## Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 93,71% 95,25%

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

**2. Mixité des managers.** Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

## ACTION ■

**Caractéristiques principales (Source : Amundi)**

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme Juridique                            | Fonds Commun de Placement (FCP)                                                                                                                                                                                                                          |
| Droit applicable                           | de droit français                                                                                                                                                                                                                                        |
| Société de gestion                         | Société Générale Gestion                                                                                                                                                                                                                                 |
| Dépositaire                                | SGSS - Paris                                                                                                                                                                                                                                             |
| Date de création de la classe              | 11/04/2006                                                                                                                                                                                                                                               |
| Devise de référence de la classe           | EUR                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Affectation des sommes distribuables       | Distribution                                                                                                                                                                                                                                             |
| Code ISIN                                  | FR0010286740                                                                                                                                                                                                                                             |
| Souscription minimum: 1ère / suivantes     | 1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)                                                                                                                                                                                              |
| Périodicité de calcul de la VL             | Quotidienne                                                                                                                                                                                                                                              |
| Limite de réception des ordres             | Ordres reçus chaque jour J avant 12:00                                                                                                                                                                                                                   |
| Frais d'entrée (maximum)                   | 2,00%                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Frais de gestion indirects annuels maximum | -                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Commission de surperformance               | Non                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Frais de sortie (maximum)                  | 0,00%                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Frais courants                             | 2,46% ( Estimés ) - 17/11/2022                                                                                                                                                                                                                           |
| Durée minimum d'investissement recommandée | > à 5 ans                                                                                                                                                                                                                                                |
| Historique de l'indice de référence        | 17/11/2022 : 100.00% CAC ALL TRADABLE<br>12/09/2022 : 85.00% CAC 40 + 15.00% FTSE EUROZONE GOVERNMENT BOND 1-3Y (17H15)<br>01/07/2005 : 85.00% CAC 40 + 15.00% FTSE EUROZONE GOVERNMENT BOND 1-3Y (16H00)<br>30/06/2005 : 85.00% CAC 40 + 15.00% TAUX 0% |
| Nom du fonds maître                        | AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT                                                                                                                                                                                                                                 |

**Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.